

Toute l'équipe
municipale vous
souhaite de bonnes
fêtes de fin d'année

Les Échos de nos Villages

le bulletin officiel de la commune de Tremblay-les-Villages [Eure-et-Loir]



EDITO



SOMMAIRE

- P. 2 et 3 - Le point sur les travaux / Sorties-Événements
- P. 4 - Présentation des agents communaux
- P. 5 - Démarches administratives
- P. 6 - Les enfants et les risques dans la rue / Participation citoyenne
- P. 7 - L'entretien des abords de ma maison
- P. 8 et 9 - Projet d'aménagement coeur de villages : les places de Chêne-Chenu et de Tremblay / Plan Local d'Urbanisme
- P. 10 et 11 - Les professionnels de santé : 3 questions à Aurélie Pochet
- P. 12 - Sivom : point sur la rentrée scolaire
- P. 12 - Le relais Familles
- P. 13 - Sport : un nouveau club à Tremblay
- P. 14 et 15 - Sport : Une semaine sous le signe du sport en milieu rural / Les 10 heures de Tremblay / Rallye en 4L "Bab El Raid"
- P. 16 - Culture : Une bibliothèque pour tous
- P. 17 - Culture : Journées du Patrimoine à St Chéron des Champs / Théâtre : "Les Joyeux Troubadours"
- P. 18 et 19 - Culture : Agenda
- P. 19 - Culture : Association ArTLV
- P. 20 - Etat civil / Informations utiles

LES ÉCHOS DE NOS VILLAGES,
une publication de la commune
de Tremblay-les-Villages [28]
7 rue du Docteur Taugourdeau
28170 Tremblay-les-Villages

Directrice de la Publication :
Nathalie Gandon
Rédaction/Conception :
Comité Communication
Photos : Mairie de Tremblay ; mentions
spéciales ; illustrations ; freepik.com

Impression : Topp Imprimerie)
(Gallardon - 02 37 31 08 00)
Imprimé en 1 100 exemplaires
Date de parution : Décembre 2017

Chers Tremblaysiens,
Chères Tremblaysiennes,

Je suis ravie de vous retrouver avec ce second bulletin municipal de l'année 2017.

L'été est déjà loin dernier nous... Un été festif à Tremblay-les-Villages avec les fêtes du 14 juillet dans nos communes et une nouvelle animation sportive encadrée par Profession Sport 28 à laquelle une quarantaine de jeunes a participé gratuitement : un grand succès !

La saison estivale a été malheureusement aussi marquée par les incivilités qui exaspèrent et nuisent à nos villages. Je pense notamment à la dégradation de l'aire de jeux de Tremblay. Nous invitons chacun à la responsabilité et au respect des équipements publics.

Une rentrée avec quelques préoccupations.

La suppression de la taxe d'habitation a de lourdes conséquences sur les budgets des communes et plus largement sur leur autonomie à décider de leur fiscalité pour financer les services et les équipements à la population. Les compensations versées par l'État ne couvrent pas la perte de recette constatée, ni l'augmentation des charges. Par ailleurs, l'annonce brutale de la suppression des Contrats Aidés est une décision qui risque fort de mettre en péril le maintien de services de proximité.

Ces décisions gouvernementales engendrent une crise de confiance quant à notre avenir : il devient très difficile, pour les élus locaux que nous sommes, d'envisager sereinement l'avenir. Néanmoins, nous nous impliquons toujours, sans compter notre temps, pour que notre commune conserve sa qualité de vie.

Et heureusement, cette mandature reste exaltante et heureuse ! Célébrer des mariages, accueillir les nouveaux arrivants, faire avancer nos projets, regarder notre école vivre nous anime chaque jour.

En septembre, une belle journée du patrimoine a eu lieu avec l'ouverture exceptionnelle de l'église de St Chéron-des-Champs, sous la responsabilité de Sébastien Ruffray et de l'Association St Chéron&Co que nous remercions vivement.

Pendant ces six derniers mois, nous avons aussi fait avancer le PLU qui sera soumis à enquête publique en cette fin d'année.

Les travaux de voirie d'éclairage public et de réseaux d'eau se terminent.

Nous avons continué l'étude de l'aménagement des places de Chêne-Chenu et Tremblay-les-Villages engagée depuis dix-huit mois.

Il y a du nouveau au Centre Communal d'Action Sociale avec le partenariat signé avec Familles Rurales : l'organisation et la mise en place d'un Relais Famille, à compter du mois de novembre pour aider les familles et les personnes âgées dans leurs démarches administratives ou leurs difficultés financières. N'hésitez pas à solliciter ce service.

Je terminerai cet inventaire de nos actions et projets en remerciant mes chers collègues élus, mais également en adressant mes remerciements à celles et ceux qui m'accompagnent au quotidien dans ce travail, et aussi à vous, chers habitants, qui manifestez, de diverses manières, votre confiance, votre patience et surtout votre solidarité.

Je vous souhaite à toutes et tous un joyeux Noël, de joyeuses fêtes de fin d'année, avec le plaisir de vous retrouver l'année prochaine.

Christelle Minard
Maire de Tremblay-les-Villages
Conseillère
départementale d'Eure-et-Loir
et le Conseil municipal





POINT SUR LES TRAVAUX

AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX

En 2017, les travaux d'aménagement des communes associées de Tremblay-les-Villages se sont poursuivis. D'autres projets sont à l'étude pour 2018. Ils ont pour objectifs d'entretenir l'existant, parfois vieillissant et subissant le temps qui passe.

Plusieurs chantiers ont marqué la deuxième partie de l'année 2017 (tableau ci-contre).

Malgré les dépenses d'investissement consenties pour installer des bordures de trottoirs et aménager les entrées de maisons, toutes les communes ne pourront pas bénéficier de ces aménagements.

Afin de réduire les dépenses de fonctionnement, il est prévu de remplacer les sources d'éclairage de la mairie et de la salle des fêtes de Tremblay en passant aux LED. L'énergie sera également économisée grâce au changement des portes et fenêtres en façade de la mairie et l'isolation de la salle des fêtes de Tremblay. Concernant les réseaux d'eau, des études sont réalisées pour raccorder au réseau d'eau potable le lieu-dit Bernier, renforcer la canalisation reliant Villette à Ecublé et celle de la deuxième tranche de la rue du Paradis. C'est l'Agglo du Pays de Dreux qui a pour compétence l'entretien des réseaux de l'assainissement.

Il est important de rappeler que le prix de certains travaux, cités dans le tableau ci-contre, est peu élevé car il ne comprend que l'achat de matériaux. Ces charges sont supportées par la commune et ce sont les agents techniques qui réalisent eux-mêmes les tâches. Ces derniers ont également dû, en 2017, s'adapter aux nouvelles normes « O phyto » obligatoires au sein des collectivités. Pour cela, la commune de Tremblay-les-Villages a investi dans du matériel dédié à la mise en place de cette réglementation (lire l'article en page 7). La somme totale pour cette année est de 7 980 euros.

TRAVAUX SECOND SEMESTRE 2017

Réfection de l'enrobé rue de la Goletterie suite à la pose des bordures de trottoirs (2015 et 2016)	198 000,00€
(commune)	94 500,00€
(Conseil départemental)	
Pose de bordures de trottoirs rue Saint-Brice et bordures pour l'écoulement des eaux pluviales rue de Rebercourt	53 000,00€
Remplacement d'une partie de l'éclairage public afin d'éliminer les matériaux toxiques utilisés auparavant et réduire les dépenses énergétiques	24 900,00€
Pose d'enrobé sur les entrées de maisons rue de la mairie à Chêne-Chenu, à Saint-Chéron-des-Champs et de l'impasse de la Vallée à Theuvy	20 370,00€
Pose d'enrobé sur les entrées de maisons et pose de bordures rue de Champigny	20 000,00€
Eclairage du stade (en cours)	8 040,00€
Création d'un point d'éclairage à Neuville	4 536,00€
Rénovation et aménagement de l'ancienne salle de musique pour l'accueil d'un professionnel de santé (réalisés par les agents)	3 600,00€
Mise en accessibilité de la bibliothèque pour les personnes à mobilité réduite	2 500,00€
Création/rénovation de deux poteaux incendie	2 400,00€
Réparation de la toiture de la salle des Fêtes de Chêne-Chenu	2 300,00€
Achat de panneaux « Participation citoyenne »	1 430,00€
Remplacement de l'éclairage par des LED dans la salle des fêtes de Chêne-Chenu	1 250,00€
Achat d'un ordinateur pour la bibliothèque	1 000,00€
Réparation de la toiture de l'église d'Ecublé	867,00€
Changement d'une paire de volet à la mairie	630,00€
Rénovation d'une salle du presbytère pour l'accueil des cours de musique (réalisée par les agents avec des matériaux récupérés)	100,00€
TOTAL	439 423,00€

TRAVAUX RÉSEAU D'EAU

Changement de 30 branchements en plomb	59 000,00€
Renforcement de la première moitié de la canalisation rue du Paradis	24 000,00€
Étude pour le raccordement du lieu-dit Bernier	10 000,00€
Pose de compteurs sur les mares et cimetières non-équipés	1 900,00€
Installation d'un hydrostab à Saint-Chéron-des-Champs	1 803,00€
Remplacement d'une bouche à clés rue du Clos Blanchard	1 700,00€
TOTAL	98 403,00€



Salle des fêtes de Chêne-Chenu

Cabinet de podologie

Rue de Rebercourt



👉 Fête de la Musique



La Musique (de tous genres) était à l'honneur à Tremblay-les-Villages le dimanche 18 juin 2017... Logique, c'était sa fête et l'association Familles Rurales, soutenue par la commune, n'aurait en aucun cas oublié de la célébrer ! Pour cette troisième édition sur la place arborée, le soleil estival était au rendez-vous et la scène spacieuse pour l'occasion a vu se succéder de 11h à 21h : l'école de musique de Jérôme Pierron, JU&JAY (Soul/Jazz), Le CroqueNotes (Chansons à texte), Nono3D (Reprises Pop/Rock), Controverse (Rock Progressif), Igor l'Invité Surprise (Accordéon Folklore russe) et AymKebono (Reggae World Music).

Tandis que certains amateurs éclectiques s'accouaiaient au bar fabriqué de palettes dans un esprit « Récup », d'autres venaient en famille s'attabler, déguster grillades et pommes de terre locales frites...

Au fur et à mesure que les estomacs se satisfaisaient, les oreilles de chacun se laissaient porter par la musique produite avec passion et qualité. Le doux son restitué faisait bouger quelques jambes et pieds, applaudir plusieurs mains, mais aussi prodiguer de la joie et de l'animation dans notre village... Merci aux nombreux présents, ce jour ! Merci aux encore plus nombreux, demain !

Pour 2018, avec le soutien de la commune et animée par l'association ArTLV (lire l'article en page 19), la fête se tiendra le samedi 23 Juin à partir de 11h sur la place du village (l'amplitude horaire sera précisée ultérieurement). En effet, afin de satisfaire encore plus d'amateurs de musique et de moments conviviaux, le choix d'un samedi a été retenu

car le dimanche matin on peut faire la grasse mat ! Et il n'y a pas d'école !

De plus, une ambiance champêtre, style « guinguette » sera sublimée par la nuit tombante et des lumières de couleur... Le choix des musiciens sera de qualité et très varié afin d'apporter du plaisir à tous. Une restauration-buvette (midi et soir) aux tarifs très abordables sera également proposée.

À vos tablettes et agendas... ArTLV vous accueillera !

👉 Forum des associations

Samedi 9 septembre, c'était la rentrée pour tous à la salle des fêtes !

Le traditionnel forum des associations a, cette année encore, ouvert ses portes à toutes les personnes intéressées pour venir pratiquer une activité tout au long de l'année. Qu'ils soient sportifs, culturels, créatifs ou récréatifs, les moyens de se divertir ne manquent pas à Tremblay... C'est presque une trentaine d'associations qui sont présentes sur la commune de Tremblay-les-Villages. Tous les ans, de nouvelles associations rejoignent le tissu associatif communal pour offrir aux habitants toujours plus d'activités.

C'est également grâce à cette vie associative conséquente qu'une multitude de manifestations sont organisées toute l'année (voir l'agenda en fin de bulletin). Il y en a pour tous les goûts, n'hésitez pas à vous déplacer et découvrir ce que les associations organisent pour vous. C'est souvent agréable et intéressant, parfois surprenant, et dans tous les cas une bonne occasion de sortir et bouger à Tremblay !

Vous pouvez retrouver la liste des associations sur le « guide des associations » distribué dans toutes les boîtes aux lettres des habitants mais également disponible en mairie ou sur le site Internet de la commune.

PRÉSENTATION des agents communaux

Toute l'année les services municipaux sont servis par 10 à 12 agents répartis principalement entre les services techniques et administratifs (un peu plus de 10 équivalents temps plein).

Les services techniques

Les services techniques assurent au quotidien les interventions sur la voirie, le réseau d'eau potable ou encore l'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux.

Ils sont composés de François PHILIPPE (35h), Laurent DELACROIX (35h) et Sébastien THUILLE (35h) agents titulaires et de Gérard CHENOT (10h), Vincent CHANDELIER (35h) et Laurence LEDUBY (25h), agents en contrats emplois aidés.



Le service administratif

Le service administratif de la commune gère pour sa part les affaires générales de la commune ainsi que les services urbanisme, état-civil, accueil postal, etc. Il est composé de :

→ Murielle SOZZI : élection, logement social, état civil, accueil mairie/La Poste (35h)

→ Christine HOUEL : comptabilité, service funéraire, ressources humaines (28h)

→ Sylvie BALLON : urbanisme, vie associative, événements, location des salles communales (35h)

→ Blandine LEGUERE : secrétaire-générale adjointe, service de l'eau (contractuelle pour 12 mois, 35h)

→ Baptiste TROUILLET : secrétaire général (35h)

→ La bibliothèque municipale est tenue par Nadia GUILLE (11h)

L'ensemble des agents de la commune est à votre disposition pour vous aider dans votre quotidien.



RAPPEL / Ouverture au public de la mairie du lundi au samedi de 8h30 à 12h15.

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES Carte d'identité

Dans le cadre de la modernisation des procédures, nous vous informons que depuis le 2 mars 2017, la mairie de Tremblay-les-Villages ne peut plus procéder aux demandes de carte d'identité mais uniquement, les dix-huit communes équipées du dispositif de recueil des titres du département d'Eure-et-Loir.

ATTENTION !!!! Le délai moyen pour prendre rendez-vous est de deux mois et il faut compter au moins trois semaines pour son obtention. C'est pourquoi, nous vous conseillons d'anticiper vos démarches (trois mois à l'avance).

Communes aux alentours dotées du matériel et leurs coordonnées :

CHÂTEAUNEUF-EN-THYMERAIS	Tél 02 37 51 08 18
DREUX	Tél 02 37 38 84 12
NOGENT-LE-ROI.....	Tél 02 37 51 42 88
CHARTRES	Tél 02 37 23 40 00
COURVILLE-SUR-EURE	Tél 02 37 18 07 90
LUCÉ	Tél 02 37 25 68 25
MAINTENON	Tél 02 37 23 00 45

La carte d'identité est maintenant valable 15 ans pour les majeurs et reste valable 10 ans pour les mineurs. Le passeport biométrique est valable 10 ans pour les personnes majeures et 5 ans pour les personnes mineures.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Nous vous rappelons qu'il est **IMPÉRATIF** de déposer votre inscription avant le **31 décembre 2017** pour que cette dernière soit validée.

Vous trouverez toutes les explications et aurez la possibilité d'imprimer votre formulaire sur **WWW.SERVICE-PUBLIC.FR**.



L'État simplifie mes démarches dans mon département !

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://pre-demande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.



Pour toute information : www.service-public.fr



Collecte des déchets 2018



Surveillez votre boîte aux lettres ! L'Agglo du Pays de Dreux éditera prochainement le kit Déchets 2018.

Il est composé du calendrier détachable des collectes 2018, des consignes de tri (emballages, papiers, verre), et des informations concernant les déchetteries (jours et horaires d'ouverture ; quotas ; carte déchetterie).

ATTENTION, cette année, pour ne pas contribuer à l'augmentation des déchets, l'Agglo du Pays de Dreux a décidé de ne pas conditionner le calendrier sous enveloppe : **SURVEILLEZ VOTRE COURRIER !**

Pour toute question, si vous avez un doute sur le geste du tri, n'hésitez pas à contacter le service Déchets de l'Agglo du Pays de Dreux au 02 37 64 82 00, tapez 2 WWW.DREUX-AGGLOMERATION.FR



LES ENFANTS

et les risques dans la rue

Piétons et cyclistes sont considérés comme des usagers de la route à part entière et l'absence de protection les rend d'autant plus vulnérables. La sensibilisation des enfants dès leur plus jeune âge apparaît toujours comme le meilleur moyen d'éviter les accidents.



Stationner sur le trottoir gêne la circulation piétonne

Les adultes responsables de jeunes enfants doivent dès lors leur dispenser des consignes et des actions de sensibilisation adaptées à leur âge. Plusieurs règles sont à respecter :

- tenir la main d'un adulte en toute circonstance,
- marcher du côté des bâtiments et jamais près des bordures de trottoirs,
- traverser sur les passages piétons et respecter la signalisation s'il y en a une,
- s'assurer qu'aucun véhicule n'est en mouvement avant de traverser ou que les conducteurs et les cyclistes ont pris en compte le désir de traverser,
- privilégier les vêtements clairs et

ne pas hésiter à coller les dispositifs rétro réfléchissants sur les blousons, les chaussures et les sacs,

- porter un gilet jaune fluorescent à pied ou en vélo,
- équipez leur vélo de lumières blanche à l'avant, rouge à l'arrière et orange sur les côtés.

Rappel : les mineurs ne doivent pas se déplacer le soir, sur la voie publique, sans être accompagnés d'un adulte.

En vélo, les enfants sont autorisés à circuler sur les trottoirs jusqu'à l'âge de huit ans. Depuis le 22 mars 2017, ils doivent obligatoirement porter un casque homologué pour se déplacer à bicyclette s'ils sont âgés de moins de douze ans.

Les adultes et surtout les parents sont des modèles pour les enfants alors appliquez les consignes de sécurité que vous leur enseignez !

Les conducteurs sont les seuls responsables de la maîtrise de leur véhicule. Afin de prévenir les accidents :

- respectez toujours les limitations de vitesse (50 km/h en agglomération et respectez les zones 30),
- laissez assez d'espace entre votre véhicule et les bâtiments pour la circulation des poussettes et des enfants à vélo,
- ne stationnez pas sur les trottoirs.

Pour plus d'informations, consultez le site www.securite-routiere.fr.

PARTICIPATION CITOYENNE

Depuis quelque temps, de nouveaux panneaux fleurissent à l'entrée de nos villages.

Cette démarche consiste à sensibiliser les habitants à la protection de leur environnement visant à accroître le niveau de sécurité de leur village et être vigilant à l'égard des comportements et événements suspects.

Ce dispositif est encadré par un protocole signé par le Préfet, le Maire et les Forces de l'Ordre.

Si vous êtes témoin d'un comportement suspect ayez le réflexe de prévenir IMMÉDIATEMENT la Gendarmerie en composant le 17. Elle sera à votre écoute.



L'ENTRETIEN

des abords de ma maison



Tout propriétaire ou locataire a l'obligation d'entretenir les abords de son domicile, même ceux situés sur la voie publique

Devant leur habitation, sont à la charge des habitants, propriétaires occupants, locataires ou usufruitiers :

- le désherbage,
- le balayage des feuilles mortes et autres détritrus,
- ou encore en hiver le balayage et/ou grattage de la neige et du verglas, avec dépôt de sel, sable, cendres ou encore sciure de bois afin d'empêcher les chutes de personne.

Si une victime estime qu'un accident arrivé sur un trottoir s'est produit suite à un manquement aux obligations d'entretien, elle peut engager des poursuites à l'encontre des riverains concernés. Il appartiendra au juge saisi d'apprécier si les précautions nécessaires ont été prises ou s'il y a eu une négligence d'entretien.

En vertu des articles 1240 « Tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer. » et 1241 « Chacun est responsable du dommage qu'il a causé non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou par son imprudence. » du Code civil.

De même, le fait de ne pas entretenir les abords situés sur des parties privées

de son domicile constitue une nuisance visuelle :

- tondez régulièrement votre pelouse en respectant les horaires,
- taillez les arbres et arbustes en respectant les hauteurs et largeurs autorisées,
- ôtez les détritrus et autres végétaux coupés de votre terrain,
- arrachez les mauvaises herbes,
- ne gardez pas de véhicules ou autres constituants polluants chez vous. Déposez-les en déchetterie ou dans une structure habilitée à les récupérer...

« Le propriétaire est responsable de l'entretien de son terrain. En cas de défaillance du propriétaire, le maire peut, après mise en demeure infructueuse auprès du propriétaire, assurer d'office l'élimination des déchets aux frais du propriétaire. »

La municipalité remercie d'avance ses administrés pour leur sens de la citoyenneté.



LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU 18 AOÛT 2015

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'entretien des espaces publics doit passer par d'autres moyens que l'utilisation de produits phytopharmaceutiques. Cette disposition de l'article 68 de la loi s'impose à l'Etat, aux collectivités locales et aux établissements publics.

La commune de Tremblay-les-Villages a donc fait l'acquisition d'un matériel adapté afin de répondre à cette réglementation et pouvoir procéder à l'entretien de l'espace public.



PROJET D'AMÉNAGEMENT COEUR DE VILLAGE *les places de Chêne-Chenu et de Tremblay-les-Villages*

Comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, la commune a continué de faire avancer le projet d'aménagement pour les places centrales de Chêne-Chenu et Tremblay-les-Villages. Les projets qui ont abouti aujourd'hui sont le fruit d'une réflexion mûrie depuis près de 18 mois. Un premier projet élaboré par un bureau d'étude paysager, La Fabrique du Lieu, a servi de fondement à la construction du projet d'aménagement dans un cadre plus global, avec notamment une réflexion autour des cheminements, de la circulation et de la sécurité entre autres. Après réflexion une phase de travail a été entamée autour d'une zone circonscrite aux places des villages de Chêne-Chenu et de Tremblay avec un cabinet spécialisé dans l'urbanisme et l'aménagement paysager.

Pour aboutir aux projets présentés, plusieurs phases de concertations ont été nécessaires impliquant plusieurs débats et présentations en commission des travaux, en conseil municipal ainsi que des rencontres avec les riverains et les commerçants concernés par les abords. Par ailleurs, ces projets ont été suivis de près par les différents services de l'Etat tels que l'architecte des bâtiments de France, de l'Agglomération et du Département.

Suite à un certain nombre d'évolutions, de modifications et de réorganisations, la commission des travaux lors de sa réunion du 8 novembre, ainsi que le conseil municipal lors de sa séance du 14 novembre ont adopté un schéma de principe qui servira désormais à l'élaboration du projet et de son enveloppe budgétaire.

Outre les différentes communications et affichages permettant aux habitants de suivre régulièrement l'avancement du projet, un cahier est laissé à l'accueil de la mairie, à la disposition des citoyens souhaitant contribuer et enrichir le projet par leurs idées jusqu'au 15 janvier 2018.

LA PLACE DE

CHÊNE-CHENU

Le projet de Chêne-Chenu a vocation dans un premier temps de permettre une meilleure gestion de l'écoulement des eaux de pluie en évitant la création de flaques, par le biais d'un écoulement dans des noues. Un aménagement visuel sera également réalisé pour marquer l'entrée dans le périmètre de la place et ainsi attirer l'attention des conducteurs. Par ailleurs, un emplacement sera aménagé pour l'installation d'une aire de jeux, faisant suite à une demande des familles.

LA PLACE DE

TREMBLAY-LES-VILLAGES

S'agissant de l'aménagement de la place centrale de Tremblay, il a été pensé de façon à garantir la sécurité de tous. En effet, cet aménagement permet une circulation des piétons vers tous les commerces de la place en toute sécurité. Par ailleurs, l'aménagement sur les abords routiers devra faire ralentir les automobilistes en arrivant à proximité de la place. Enfin, l'éclairage public sera également apporté de manière à sécuriser les commerçants notamment le soir. De manière plus générale, ce projet a aussi une vocation esthétique en végétalisant la totalité de la place, de sorte qu'elle devienne plus agréable et qu'elle puisse aussi devenir un lieu de convivialité, tout en essayant de maintenir un espace de stationnement.



PLAN LOCAL D'URBANISME DE TREMBLAY-LES-VILLAGES

Les lois dites « Grenelle II » adoptées par le gouvernement le 22 juillet 2010 et la loi « ALUR » du 24 mars 2014 visent à favoriser une maîtrise de la consommation d'espaces et de préserver la qualité architecturale de l'environnement. Notre commune est régie par le Règlement National d'Urbanisme (RNU). Il s'avère primordial qu'elle réfléchisse à ses orientations en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement durable.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) exprimera sur le territoire de Tremblay-les-Villages l'organisation urbaine en matière de développement économique, social et de l'environnement à court et moyen terme.

Par délibération du Conseil Municipal du 3 juillet 2014, le PLU de notre commune est engagé, accompagné par Madame la Directrice du Pôle aménagement et équilibre du Territoire, de l'Agglomération du Pays de Dreux. Une large concertation et un véritable échange ont été entrepris avec les habitants et les acteurs locaux au travers de deux ateliers de concertation les 5/11/2014 et 9/12/2014 à la salle des fêtes de Tremblay-les-Villages. Un registre est depuis mis à la disposition, en mairie, afin que les Tremblaysiens puissent consigner leurs observations.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) se consolide au sein du Conseil Municipal à travers de nombreuses réunions de travail. Le 6 juillet 2017, le PLU a été arrêté par délibération.

Le règlement du PLU, les documents graphiques et les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) sont établis et le projet est transmis aux Personnes Publiques Associées (PPA), pour avis, le 10 août 2017 (Madame la Préfète, Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers, Direction Départementale des Territoires...). Une version de notre PLU est à la disposition du public en mairie pour consultation. Les PPA ont eu un délai de 3 mois pour nous faire part de leurs observations jusqu'au 11 novembre 2017. Une lettre de saisine a été adressée le 24 octobre 2017 à Monsieur le Président du Tribunal Administratif d'Orléans afin qu'il désigne un commissaire enquêteur pour le déroulement de l'enquête publique d'une durée d'un mois.

L'ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE À L'ADOPTION DÉFINITIVE DU PLU SE DÉROULERA SUR UNE PÉRIODE D'UN MOIS, DU 15 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2018 INCLUS*.

Pendant cette période et celles des permanences, les habitants pourront faire valoir leurs observations sur le registre. Après avoir recueilli les observations des habitants, le commissaire enquêteur produira un avis sur le PLU. Ce dernier pourra ensuite être adopté définitivement par le conseil municipal.

* du 15 janvier au 15 février 2018
Permanence tenue par le commissaire enquêteur à la mairie de Tremblay-les-Villages :
→ le 15 janvier de 9h à 12h
→ le 27 janvier de 9h à 12h
→ le 15 février de 14h à 17h

Le PLU sera également disponible sur le site Internet de la commune WWW.TREMBLAYLESVILLAGES.COM à partir du 15 janvier.



LA PLACE DE CHÊNE-CHENU



LA PLACE DE TREMBLAY-LES-VILLAGES

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ de Tremblay-les-Villages



PORTRAITS 3 QUESTIONS À...



RENCONTRE AVEC AURÉLIE POCHET, ERGOTHÉRAPEUTE D.E.

Nous sommes allés à la rencontre d'Aurélié Pochet qui s'est installée comme ergothérapeute à Tremblay-les-Villages courant 2017.

L'Echo de nos Villages : Aurélié Pochet, qui êtes-vous ?

A. Pochet / J'ai 27 ans, je suis originaire de Belgique, installée à Tremblay-les-Villages depuis 2015. J'ai obtenu mon diplôme d'ergothérapeute en 2014 en Belgique. Depuis j'exerce ma profession au sein d'un cabinet en région parisienne et depuis mars 2015, j'exerce sur le secteur de l'agglomération de Dreux. Depuis septembre 2017, j'ai rejoint la maison des services (le mercredi matin). Ergothérapeute spécialisée en pédiatrie, j'interviens auprès d'enfants dès le plus jeune âge, tout au long de l'âge scolaire et de l'adolescence, jusqu'au jeune adulte et à son insertion professionnelle. J'interviens également auprès d'adultes et de personnes âgées.

Qu'est ce-que l'ergothérapie ?

A. P. / L'ergothérapie (occupational therapist) est une profession de santé qui fonde sa pratique sur le lien entre l'activité humaine et la santé. L'objectif de l'ergothérapie est de maintenir, de restaurer et de permettre les activités humaines de manière sécurisée, autonome et efficace, et, ainsi de prévenir, réduire ou supprimer les situations de handicap pour les personnes en tenant compte de leurs habitudes de vie et de leur environnement.

En pratique, l'ergothérapie relève du domaine de la rééducation et de la réadaptation : il s'agit d'une thérapie par l'activité pouvant être nécessaire à tout âge. L'ergothérapie fait le lien entre la personne, ses activités (quotidiennes, professionnelles ou scolaires, de loisirs...) et son environnement. L'objectif est de permettre à la personne d'être la plus autonome possible dans son environnement avec ses capacités et ses incapacités. L'ergothérapeute agit sur la personne en mettant en place une rééducation adaptée pour amener la personne à un maximum de ses capacités en passant par des activités (jeux et mises en situations écologiques). Il agit sur les activités et l'environnement en modifiant les outils et/ou en aménageant les différents lieux de vie du patient (domicile, lieu d'activité professionnelle, salle d'école...) pour permettre à la personne d'être plus à l'aise.

Quels sont les motifs de consultation ?

A. P. / Votre enfant rencontre une situation problématique. La base du travail en ergothérapie est l'analyse de cette situation "handicapante" à travers des outils pointus et validés puis, selon une méthode de résolution de problème, d'en trouver la solution. Classiquement j'interviens donc sur les compétences de la personne, à travers une remédiation/rééducation adaptée, mais également sur l'environnement matériel et humain. Chaque prise en charge est unique et fruit d'un partenariat avec l'enfant, sa famille, et son environnement.

Les principaux motifs de consultation sont :

CHEZ L'ENFANT ET L'ADOLESCENT

- Difficultés en motricité fine (troubles d'acquisition de la coordination, maladresse, mauvaise coordination)
- Troubles des apprentissages et/ou troubles associés (dyspraxie, dysgraphie, dyscalculie...)
- Difficultés d'écriture (mauvaise qualité, manque d'endurance, lenteur excessive, fatigue, douleurs) associées ou non à des difficultés de manipulation des outils scolaires et/ou à une maladresse gestuelle.
- Troubles du spectre autistique (autisme Asperger)
- Troubles de l'attention avec et/ou sans hyperactivité
- Infirmité Motrice Cérébrale, paralysie cérébrale, maladies génétiques, maladies chromosomiques, troubles neurologiques et/ou traumatiques.
- Troubles envahissants du développement
- Difficultés cognitives (difficulté à se concentrer, à exécuter une action jusqu'au bout)
- Projet de mise en place de l'outil informatique en classe (troubles des apprentissages dyslexie, TAC, dysgraphie, troubles moteurs)
- Déficience intellectuelle
- Perturbation sensorielle (hypersensibilité aux bruits, intolérance aux vêtements, balancements, besoin de bouger constamment...)

CHEZ L'ADULTE

- Rééducation post traumatiques, post AVC
- Aménagements de domicile
- Conseils en aides techniques

LIEUX D'EXERCICE

le mercredi matin à la Maison des Services
31 rue du Dr Taugourdeau à Tremblay-les-Villages

les mercredi après midi, jeudi toute la journée et vendredi matin : déplacements au sein des écoles et sur le lieu de vie pour les suivis

le samedi matin pour les bilans : au cabinet situé au 13 rue Saint Germain à Villette-les-Bois (Chêne-Chenu)

CONTACT

Tél : 06 64 78 20 16

Mail : ergolib28@gmail.com

Facebook : www.facebook.com/ergolib28

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ À TREMBLAY-LES-VILLAGES

Médecine générale / Docteur Jean-Claude Morin
Tél. 02 37 65 28 04

Chirurgie dentaire / Docteurs Annick Morin et
Christine Rondepierre / Tél. 02 37 65 25 83

Soins infirmiers / Clémentine Rousseau et Philippe Azoula
Tél. 02 37 65 22 60

Kinésithérapie / Isabelle Puchalski et Denis Martin
Tél. 02 37 65 23 66

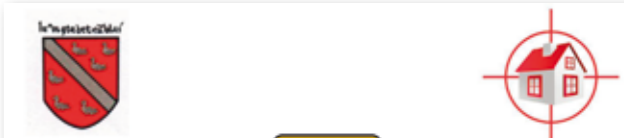
Pédicure-Podologie / Claire Delong
Tél. 06 24 40 07 75

Psychologie / Laureen Kermarrec
Tél. 07 69 81 83 82

Psychomotricité / Daniel Pereira
Tél. 06 67 65 11 90

Ergothérapie / Aurélié Pochet
Tél. 06 64 78 20 16

ANNONCE



D121

Tremblay-les-Villages

Recherche chambre chez l'habitant ou studio afin d'accueillir des étudiants en stage auprès des professionnels de santé à partir du 1^{er} janvier 2018

URGENT

- Conditions :
- ✓ Proposer un logement décent
 - ✓ Disposer de toutes les commodités
 - ✓ Offrir un espace dédié aux repas
 - ✓ Appliquer un loyer attractif (150€ par mois maximum charges comprises)



Pour plus de renseignements ou pour proposer votre bien, contactez la mairie de Tremblay-les-Villages au 02.37.65.28.18 ou sur contact.mairie@tremblaylesvillages.com



LE SIVOM

de Tremblay-Seraizeux

Un point sur la rentrée scolaire 2017/2018

EFFECTIF GROUPE SCOLAIRE

Directrice : Corinne GODON

335 élèves

(moins 30 élèves 2016/2017) dont

105 maternelles

230 élémentaires

FREQUENTATION RESTAURANT SCOLAIRE

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi :

275 élèves

dont

85 maternelles

190 élémentaires

Le mercredi :

une centaine d'élèves

dont environ

30 maternelles

70 élémentaires

Tarifs 2017/2018 Restaurant scolaire

(sur 10 mois) :

→ Forfaits 4 jours : 60,48€/mois (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

→ Forfaits 5 jours : 75,00€/mois (du lundi au vendredi)

FRÉQUENTATION ACCUEIL DE LOISIRS

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi :

141 enfants

dont

61 le matin (25 maternelles, 36 élémentaires)

80 le soir (35 maternelles, 45 élémentaires)

HORAIRES

GROUPE SCOLAIRE

8h50-12h

13h20/15h45

HORAIRES DES SORTIES

APRÈS L'ÉCOLE

15h45 fin de l'école, sortie des élèves récupérés par leurs parents, début de l'ALSH ; les élèves n'étant pas récupérés à 15h45, attendent la sortie de 16h15 (une vingtaine d'enfants environ).

16h15 : sortie du groupe d'élèves récupérés par leurs parents ; sortie des élèves prenant le car.

ACCUEIL DE LOISIRS

7h-8h50

15h45/19h

Les parents peuvent venir récupérer leur(s) enfant(s) à partir de 17h

Le mercredi :

82 enfants

dont

50 le matin

(20 maternelles, 30 élémentaires)

32 le soir

(14 maternelles, 18 élémentaires)

LE RELAIS FAMILLES

Créé par Familles Rurales, le Relais Familles de Tremblay-les-Villages est un lieu d'information convivial et chaleureux, ouvert à tous.



Situé à la ludothèque de Tremblay-les-Villages, il a pour mission d'accueillir les Familles, de les écouter, de les renseigner sur les sujets de la vie quotidienne (santé, consommation, droits de la famille, mode de garde...) et de les accompagner dans leurs démarches, de répondre à leurs préoccupations et de les orienter vers les services adaptés à leurs besoins. Il a également pour mission d'animer la vie locale et de favoriser les initiatives de chacun.

Le Relais Familles est géré par l'association Familles Rurales, avec le soutien de la Municipalité, du CCAS et de la fédération Familles Rurales d'Eure-et-Loir.

Animé et coordonné par Jeanne SECHET, Accueillante du Relais Familles, il vous accueille depuis le 6 novembre 2017 :

→ **Le lundi de 15h30 à 18h30 à la ludothèque,**

→ **Le vendredi de 9h à 12h à la ludothèque,**

→ **et de 16h à 18h30 à la mairie, sur rendez-vous,**

→ **Le samedi de 9h à 12h.**

Des actions ciblées sont également mises en place :

→ **Un Jour Part'Âgé** : accueille les personnes âgées de plus de 60 ans tous les mercredis après-midi de 14h30 à 17h autour d'un temps convivial. Des activités sont proposées en fonction des envies des participants. Un forfait de 20 euros pour 5 séances sera demandé à chaque participant.

→ **Des ateliers Nutrition**

santé pour les séniors sont proposés les mercredis après-midi du 22 novembre au 20 décembre. Participation par personne : 20 euros pour les 5 séances.

→ **Relais Jeunes** : Les ados de la commune sont également invités à se réunir un samedi après-midi sur deux et pendant les vacances scolaires, autour d'activités et selon les envies de chacun.

Possibilité de participer à des actions d'autofinancement (ventes de crêpes, lavage de voiture...) pour l'organisation d'un séjour d'été prévu en juillet 2018.

Une permanence consommation est proposée toutes les semaines afin de vous accompagner dans la gestion de vos litiges et dans les démarches associées.

Au-delà de l'information, toutes démarches nécessitent d'adhérer à l'association.

L'adhésion de 25 euros est familiale et annuelle. Elle permet à tous les membres de votre famille de bénéficier des services du Relais Familles et de l'association.



UN NOUVEAU CLUB VOIT LE JOUR À TREMBLAY-LES-VILLAGES

Philippe Gioan (membre du comité directeur de Handball en Eure-et-Loir), entraîneur passionné et dynamique, est intervenu à l'école de Tremblay-les-Villages afin de faire découvrir ce sport aux enfants. Ainsi un nouveau club a pu voir le jour à Tremblay avec son 1^{er} entraînement, le 13 septembre 2017 et son 1^{er} match officiel de championnat, le samedi 11 novembre : date gravée dans toutes les têtes. Pour plusieurs enfants de Tremblay, en plus d'être une date qui commémore un événement si important pour la France, ce fut le jour de leur 1^{er} match.

Le club est constitué de bénévoles dynamiques dont Philippe Bouchard (Président), Sébastien Brunois et Philippe Gioan et accueille déjà près de 30 enfants pour 2 classes d'âge :

→ les enfants de 5 à 7 ans, pour un entraînement les mercredis de 16h15 à 17h15. Actuellement, ils sont près de 15 et découvrent ce sport mais également, améliorent leur motricité, la gestion du jeu dans l'espace et surtout, ils se font plaisir.

→ les enfants de 9 à 11 ans s'entraînent les mercredis également de 17h15 à 18h15. Ils découvrent et améliorent leur technique individuelle dans un premier temps puis découvriront un travail plus collectif dans un second temps. Ils sont actuellement 15 enfants, garçons et filles.

Le "THBC", Tremblay HandBall Club, inauguré le 15 novembre, va jouer dans une poule départementale constituée de Nogent-le-Roi, Châteauneuf-en-Thymerais, Vernouillet et Dreux. Il a déjà ses premiers partenaires financiers qu'il remercie tels que "Instant bien-être", notre esthéticienne (www.instantbienetre-coralie.com) et nos épiciers, Barbara et Olivier Locht (www.epicerie-lochet-28.fr). D'autres partenaires sont sur le point de signer une convention avec le "THBC".

Un projet qui va certainement plaire aux adultes (à partir de 16 ans), est la création d'une équipe "loisirs" de hand-ball à Tremblay-les-Villages. L'équipe "loisirs" est mixte et permet au plus grand nombre de venir s'amuser avec un ballon dans un esprit de plaisir et de convivialité partagé sans contrainte de compétitions. Les rencontres sont amicales, les entraînements sont très ludiques... De la joie, de la bonne humeur, de la décontraction autour d'un ballon et de gens conviviaux.

Le "THBC" a également un compte Facebook (Tremblay Hand Ball Club ou THBC), qui permet d'échanger les dates de match, les entraînements... Tous les entraînements se déroulent sur le plateau sportif de Tremblay.

Venez nombreux supporter ces jeunes joueurs lors des rencontres : à votre tour, vous y découvrirez un sport passionnant avec un très bon esprit d'équipe.



Sport

ACTIVITÉS SPORTIVES

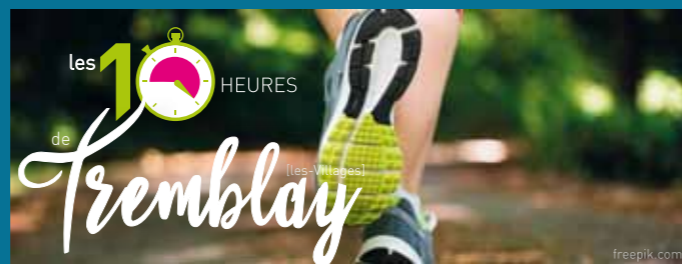


UNE SEMAINE SOUS LE SIGNE DU SPORT EN MILIEU RURAL !

Du 25 au 29 Juillet s'est déroulée une semaine sportive consacrée aux enfants âgés de 10 à 17 ans. Ce dispositif, financé par le Conseil départemental et le CNDS, a permis à plus d'une quarantaine de jeunes de pratiquer différents sports. La commune de Tremblay-les-Villages, candidate pour accueillir ces activités, a mis à disposition ses structures, financé l'eau et les goûters et a bien sûr donné de son temps pour coordonner le projet, recevoir les inscriptions et assurer l'accueil de tous les sportifs inscrits.

Grâce à une équipe encadrante professionnelle et sympathique, le programme était très varié, permettant ainsi de pratiquer les sports favoris mais également d'en découvrir d'autres, bien moins connus. Nous remercions également les clubs locaux qui ont accepté de venir prêter main forte. Grâce à eux nous avons pu accueillir encore plus d'enfants et diversifier encore un peu plus le panel de sports proposés. L'ensemble des jeunes a manifesté un large plaisir à participer à cette semaine, malgré une météo un peu capricieuse sur certains après-midi. Ils sont déjà prêts pour la plupart à se réinscrire l'an prochain...

C'est pourquoi, devant ce vif succès, la commune de Tremblay-les-Villages va se porter candidate pour accueillir ce même dispositif l'été 2018 ! Nous espérons tous être retenus pour de nouveau partager les valeurs du sport à Tremblay !



UNE COURSE ORIGINALE DANS TREMBLAY

Dimanche 1^{er} Octobre, les rues de Tremblay se sont transformées pendant 10 heures. En effet, organisée par les Sapeurs Pompiers de Tremblay-les-Villages, une course à pied originale et sans précédent s'est déroulée sur la commune. Bien qu'inhabituel, le principe était assez simple : parcourir en équipe et en relais la plus longue distance entre 9h et 19h ! Et pour cela, c'est avec plaisir que la municipalité a autorisé le parcours (de 2,2 km) à emprunter les rues de Tremblay.

Pas moins d'une soixantaine de sportifs de tous niveaux a bravé des conditions météorologiques franchement défavorables. L'ambiance, très conviviale et fair play, était au rendez-vous, permettant ainsi de booster les meilleurs mais aussi d'encourager ceux pour qui la fatigue se faisait sentir.



Beaucoup d'entre eux ont été surpris et se sont étonnés. « *En relais et avec l'émulation de faire partie d'une équipe, les kms défilent tout seuls* » nous a témoigné l'un d'eux...

Sur l'ensemble de ces « 10h de Tremblay », pas moins de 1 250 km ont été parcourus au total. L'équipe des vainqueurs (composée de 5 coureurs) a parcouru 138 km à elle seule !

Les sapeurs-pompiers avaient prévu une zone de repos pour les relayeurs, une buvette, un repas « fait maison » pour le midi, des lots pour tous les participants et même un poste de secours, sait-on jamais ?

Les participants ont été très satisfaits de la course et de leur participation. Beaucoup d'entre eux sont prêts à rééditer la performance l'an prochain... Devant cet engouement, les sapeurs-pompiers de Tremblay sont déjà en train de réfléchir à la seconde édition pour 2018 avec certaines améliorations et nouveautés.

Alors d'ici là,..... à vos marques..., prêts..., courez !!!



RALLYE EN 4L "BAB EL RAID"

Sébastien Ruffray, habitant de Saint-Chéron-des-Champs à Tremblay-les-Villages et son frère Grégory (Mainvilliers) se préparent pour le Raid Humanitaire « Bab El Raid » du 11 au 21 février 2018.

Le Bab el Raid est avant tout une aventure humaine et responsable de part son engagement solidaire auprès des populations marocaines locales. Le parcours comptabilise pas moins de 6 000 kilomètres à effectuer en 10 jours à travers des routes de France, d'Espagne, du Maroc et de son Sahara avec de nombreux défis à réaliser.

Le défi principal « La Green Day » consiste à récolter un maximum de fonds durant leur année de préparation pour financer l'achat et la plantation de centaines de palmiers-dattiers. Le but est de lutter contre la désertification (progression du désert) mais aussi permettre aux habitants de créer une économie locale : 1 200 palmiers plantés en 2017.

Leur moyen de transport ? Une mythique berline Renault 4L de 1983, qui répond au nom de « 4L Sauvage », avec près de 100 000 kms au compteur. Vous pouvez devenir un des sponsors affichés sur la carrosserie, dès 100€ négociable.

Ils seront accompagnés dans cette aventure par leur père Patrick et leur frère Nicolas qui constitueront un équipage suisse à bord d'une autre 4L.

Dans cette aventure, il n'est pas question de vitesse mais d'orientation et d'entraide. Le Bab

El Raid est avant tout un raid humanitaire où chaque équipage s'efforcera de parvenir à transporter des fournitures scolaires et autres équipements redistribués dans les villages marocains traversés.

Un magnifique challenge effectué par ces deux équipages dont l'engagement est éthique et responsable.

**POUR LES SUIVRE, LES SOUTENIR ET FAIRE UN DON:
FACEBOOK : « RUFFRAY TEAM FRANCE 165 - BAB EL RAID 2018 »
TÉL : 06.42.21.89.52**



Avec 10€ seulement
Nous achetons, plantons et fournissons l'irrigation à vie d'un dattier

Objectifs :
Lutter contre la **DÉSERTIFICATION RURALE**
S'engager contre les **CHANGEMENTS CLIMATIQUES**
Faire un barrage à la **PROGRESSION DU DÉSERT**

Comment :
Financement Participatif

<https://www.leeitchi.com/c/solidarite-de-sebastien-et-gregoire-ruffray>

Dattier personnalisé
avec une étiquette à votre prénom !
Parution d'une photo à l'appui

Séb.



L'APE Tremblay-Serazereux

L'association des Parents d'Elèves de Tremblay-Serazereux a clôturé son année scolaire 2016-2017 avec la kermesse de l'école. Les enfants ont ouvert les festivités en chantant "L'école est finie". Les parents ont pu voir et écouter les expositions et chants de nos petites têtes blondes, encadrées par leurs maitresses.

L'association a agrémenté cette fête de fin d'année avec pêche à la ligne, chamboule-tout, billards, jeux d'adresse, tours de poney, maquillage et une nouvelle activité cette année : le footballe qui a ravi petits et grands ! S'en est suivi un repas froid et un spectacle musical.

Cette année, l'association a reversé près de 5000 euros à l'école en finançant divers matériels et sorties.

Elle repart pour une nouvelle année avec quelques dates :

Dimanche 3 décembre 2017 : le loto des enfants à Serazereux

Vendredi 15 décembre 2017 : le marché de Noël de l'école et sa vente de sapins en amont (livraison à l'occasion du loto)

Dimanche 4 février 2018 : la boum à Tremblay

... et la kermesse fin juin à l'école.

D'autres projets sont encore à l'étude. L'équipe reste motivée, chaleureuse et toujours preneuse de nouvelles idées et de nouveaux acteurs.

Cette année Vanessa MARQUES est relayée par Sandra CASTEL à la présidence, Sylvain MARECHAL est épaulé par Marie GUEZENEC à la trésorerie, et au secrétariat : Delphine MOUSSEAU et Séverine PROUST.



La bibliothèque municipale est ouverte à tous et vous accueille tout au long de l'année.

Le fonds, géré par ordinateurs, est constitué de plus de 7 000 documents : romans, documentaires, albums, bandes dessinées... provenant d'une part de la bibliothèque départementale d'Eure-et-Loir, et d'autre part d'ouvrages acquis régulièrement par la bibliothèque municipale. L'équipe est constituée d'une bibliothécaire et de bénévoles.

Equipement

La bibliothèque dispose d'un ordinateur, d'une imprimante et d'une tablette accessibles au public. Vous avez la possibilité de solliciter de l'aide pour leur utilisation.

Emprunt

Vous pouvez emprunter 3 livres et 2 CD par personne pour un mois.

DERNIÈRES ANIMATIONS

23 septembre / création de jouets avec du matériel recyclé (toupies, sos ouistiti, bilboquets..)

7 octobre / rencontre, échanges et dédicaces avec Roger Judenne, auteur local (moment convivial et enrichissant au niveau des sources de ses romans : inspirations et anecdotes)

25 octobre / animation Halloween (carte + lecture de contes + goûter)

Ces trois rencontres ont permis de dynamiser la bibliothèque, ce qui est l'objectif fixé par Nadia et les bénévoles. Belles réussites !

PRATIQUE

La bibliothèque municipale se situe juste à côté de la mairie. Elle est accessible aux personnes handicapées.

Horaires d'ouverture

Les permanences de votre bibliothèque sont assurées par Nadia Guillé (responsable) tous les jours sauf le vendredi ainsi qu'une équipe de bénévoles.

Horaires périodes scolaires :

Lundi : 11h-12h
Mardi : 15h45-18h15
Mercredi : 15h30-17h30
Jeudi : 15h45-18h15
Vendredi : 15h45-17h30
Samedi : 10h-12h30

Horaires vacances

ouverture la première semaine des vacances d'hiver et de printemps
Mercredi : 10h-12h et 14h30-18h,
Samedi : 10h-12h30.
Fermeture pendant les vacances de Noël et trois semaines en été.



Culture / Patrimoine



JOURNÉES DU PATRIMOINE à St Chéron-des-Champs



Pas moins de 70 personnes ont pu visiter cette église si souvent fermée. Ils ont pu y trouver des réponses sur son histoire.

« POURQUOI EST-ELLE SITUÉE SI ÉLOIGNÉE DE SON VILLAGE ? »

De Saint Chéron, il ne subsiste plus que l'église et son cimetière. Le village a été en effet démoli au cours des guerres de religion ainsi que le clocher de l'église dont il ne reste que les murs.

« UN PEU D'HISTOIRE ... »

Église de Saint-Chéron datant du XII^{ème} siècle, Trémémont apparaît comme faisant partie de la paroisse de Saint-Chéron-des-Champs

On parle de la Seigneurie de Trémémont, un fief dépendant de la Seigneurie des Neuf villes franches, dont Challet en était le chef-lieu.

Au XVIII^{ème} siècle, sous l'Ancien Régime, on trouve la mention de Bailliage de Trémémont, bailliage seigneurial.

Saint-Chéron-des-Champs aurait connu plusieurs évêques dont les tombeaux se situent dans le chœur de l'église, de grandes dalles en sont le témoignage.

Trémémont serait un hameau de la commune de Saint Chéron des Champs jusqu'en 1972, date à laquelle la commune de Saint-Chéron-des-Champs a fusionné avec cinq autres communes (Chêne-Chenu, Écublé, Gironville-et-Neuville, Theuivy-Achères et Tremblay-le-Vicomte) pour constituer la nouvelle commune de Tremblay-les-Villages.

Un grand merci à l'équipe de Saint Chéron pour les recherches et la permanence durant cette journée.

Retrouvez l'ensemble de ces informations sur : https://www.facebook.com/events/116192625723697/?active_tab=discussion

THÉÂTRE

Depuis Mai 2017, une nouvelle troupe de théâtre a vu le jour dans notre commune "LES JOYEUX TROUBADOURS". C'est une troupe composée de membres qui font cela par passion, comme un loisir et pour certains, un retour au théâtre après plusieurs années d'arrêt. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à les contacter, c'est une association pour adultes qui répète tous les mardis soir dans la salle des fêtes de Tremblay-les-Villages. Ils créent eux même leurs costumes, leurs décors, la technique...

Après avoir préparés des sketches pour la soirée du Téléthon, la troupe commence à répéter la pièce "Duos sur canapé" de Marc Camoletti, programmée à Tremblay-les-Villages le 13 octobre 2018 et partira en tournée sur d'autres communes comme Brezolles, Landelles...

Contact : Valérie Roger 06 14 84 01 60



LE PROGRAMME DES MANIFESTATIONS & ÉVÉNEMENTS

TREMBLAY-LES-VILLAGES

DE DÉCEMBRE 2017
À NOVEMBRE 2018



Culture

DECEMBRE

17 DÉCEMBRE

SPECTACLE DE NOËL DE LA COMMUNE

à la salle des fêtes de Tremblay-les-Villages à 15h. Spectacle de Noël financé par le Centre Communal d'Action Social « Kalinka, petite fille des neiges » par la compagnie scène et vision. Participation active du public tout au long du spectacle. Goûter offert à l'issue du spectacle. Présence du Père Noël.

17 DÉCEMBRE

NOËL DES ENFANTS

à la mairie de Chêne-Chenu

JANVIER

13 JANVIER

TOURNOI FÉMININ au gymnase de Châteauneuf-en-Thymerais organisé par le FC Tremblay

14 JANVIER

VIDE DRESSING à la Salle des Fêtes de Tremblay-les-Villages organisé par Familles Rurales - Renseignements auprès de Mme PELLETIER : sylvie.pelletier@famillesrurales.org

20 JANVIER

SOIRÉE TARTIFLETTE, organisée par le FC Tremblay - Renseignements et réservations Eric KULCZYCKI (06 81 77 42 72)

VOEUX DU CONSEIL MUNICIPAL à la Salle des Fêtes de Tremblay-les-Villages (date à définir)

FÉVRIER

FÉVRIER

SOIRÉE CRÊPES ET JEUX organisée par les Amis d'Ecublé, horaires et lieux à définir - Renseignements : M. TOLLET (06 16 91 53 93) ou amis.ecuble@gmail.com

4 FÉVRIER

PUCES DES COUTURIÈRES organisées par les Gais Lurons à la salle des fêtes de Tremblay-les-Villages de 10h à 17h - M. LECUYER (06 64 37 50 90) ou contact.gaislurons@gmail.com

MARS

17 MARS

2ÈME JOURNÉE DU SALON DE LA FEMME co-organisée avec l'association Entrechats et Arabesques et la commune de Tremblay-les-Villages, de 10h à 19h à la Salle des Fêtes de Tremblay-les-Villages - Au programme : une marche organisée par l'association Gym Volontaire ou un atelier d'expression corporelle orientale. Le midi, restauration sur place avec la cuisine de Katia.

Exposants en cosmétiques, vêtements, défilés de vêtements et sous-vêtements dans l'après-midi. Salon de thé aménagé dans un espace cocooning.

Pour tous renseignements, exposants ou visiteurs, contacter Madame LE ROCH 06 40 20 89 79.

* Renseignements en mairie

23 MARS

THÉÂTRE avec la compagnie spectacle de poche et les enfants du Centre de Loisirs de Tremblay-les-Villages pour une représentation intitulée : « Une loi plus forte que les autres ». Horaires à définir

AVRIL

1ER AVRIL

CHASSE AUX ŒUFS organisée par les Amis d'Ecublé, le matin, pour les enfants dans les jardins de la mairie d'Ecublé - Renseignements : M. TOLLET (06 16 91 53 93) ou amis.ecuble@gmail.com

22 AVRIL

VIDE DRESSING organisé par le club des Merlettes à la salle des fêtes de Tremblay-les-Villages de 10h à 17h Renseignements : Mme DOS REIS Annabel (06 73 42 92 60)

MAI

MAI

CONCOURS DE PÊCHE organisé par les Amis d'Ecublé (horaires et lieu à définir) - Renseignements : M. TOLLET (06 16 91 53 93) ou amis.ecuble@gmail.com

20 MAI

CONCOURS DE PÉTANQUE organisé par le club de pétanque - ouvert à tous au Club House de Tremblay-les-Villages à 20H30, inscription 19h30 Renseignements : Mme DOS REIS Annabel (06 73 42 92 60)

JUIN

JUIN

FEU DE LA ST JEAN organisé par les Amis d'Ecublé avec mouclade à la Mairie d'Ecublé - Renseignements : M. TOLLET (06 16 91 53 93) ou amis.ecuble@gmail.com

3 JUIN

CONCOURS DE PÉTANQUE organisé par le club des Merlettes au Club House de Tremblay-les-Villages. Ouvert à tous à 14h30. Inscriptions à 13h30 - Renseignements : Mme DOS REIS Annabel (06 73 42 92 60)

9 JUIN

PLATEAU MINIBAD organisé par les Badistes de Tremblay Rencontre des plus jeunes joueurs du club de Tremblay et ceux du Département (minibad et poussins)

10 JUIN

FOIRE AUX COLLECTIONS organisée par le club de pétanque - à la salle des fêtes de Tremblay-les-Villages de 10h à 17h - Renseignements : Mme DOS REIS Annabel (06 73 42 92 60)

23 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE à Tremblay-les-Villages

24 JUIN

CONCOURS DE PÉTANQUE organisé par le club de pétanque - ouvert à tous au Club House de Tremblay-les-Villages à 14h ; inscriptions à 13h30 - Renseignements : Mme DOS REIS Annabel (06 73 42 92 60)

JUILLET

1ER JUILLET

PUCES DES COUTURIÈRES organisées par les Gais Lurons à la salle des fêtes de Tremblay-les-Villages de 10h à 17h - Renseignements : M. LECUYER (06 64 37 50 90) ou contact.gaislurons@gmail.com

15 JUILLET

CONCOURS DE PÉTANQUE organisé par le club de pétanque - Ouvert à tous au Club House de Tremblay-les-Villages à 14h ; inscriptions à 13h30 - Renseignements : Mme DOS REIS Annabel (06 73 42 92 60)

28 JUILLET

CONCOURS DE PÉTANQUE organisé par l'Association ornithologique du Thymerais à 20h30 au club house de Tremblay-les-Villages. Inscriptions à 19h30 - Renseignements : Mme DOS REIS Annabel (06 73 42 92 60)

AOÛT

15 AOÛT

CONCOURS DE PÉTANQUE organisé par le club de pétanque - ouvert à tous au Club House de Tremblay-les-Villages. à 14h ; inscriptions à 13h30 Renseignements : Mme DOS REIS Annabel (06 73 42 92 60)

SEPTEMBRE

9 SEPTEMBRE

FOIRE AUX LIVRES organisée par le club des Merlettes de 10h à 17h à la salle des fêtes de Tremblay-les-Villages - Renseignements : Mme DOS REIS Annabel (06 73 42 92 60)

OCTOBRE

7 OCTOBRE

FOIRE AUX JOUETS ET À LA PUÉRICULTURE organisée par l'Association ornithologique du Thymerais de 10h à 17h à la salle des fêtes de Tremblay-les-Villages - Renseignements : Mme DOS REIS Annabel (06 73 42 92 60)

NOVEMBRE

3 ET 4 NOVEMBRE

EXPOSITION ET BOURSE AUX OISEAUX organisées par l'Association ornithologique du Thymerais à la salle des fêtes de Tremblay-les-Villages de 9h à 18h - Renseignements : Mme DOS REIS Annabel (06 73 42 92 60)



ASSOCIATION ARTLV

Mettre du relief dans la Beauce est notre slogan ! Mais pas que !

ArtLV se veut être vecteur dynamique sur le plan artistique et culturel dans son pays du Thymerais, partout où l'association pourrait procurer du bon temps avec un savoir-faire : plaisir et bien-être !

En effet, dans un but de partages, rencontres artistiques et culturelles, de maintien du lien social, de réunions conviviales, nous souhaitons promouvoir différents talents dans les départements d'Eure-et-Loir et voisins.

Depuis notre création, deux événements ont déjà été réalisés :

Le premier regroupement musical de Rock Progressif sur un après-midi, le 17/12/2016, dans notre salle des fêtes de Tremblay-les-Villages. Pour cette première édition, des œuvres de plusieurs artistes en peintures et dessins étaient aussi exposés.

Le 23/09/2017, nous avons cette fois accueilli et sonorisé dans une ambiance 50's-60's deux groupes de Rock/Blues/Rhythm&Blues.

Nous projetant déjà, nous imaginons un troisième événement fin mai 2018 qui pourrait prendre d'autres formes...

La créativité débordante sans limite de l'équipe pourrait bien à terme, vous surprendre !

Sandra Guillou (secrétaire) :
06 67 06 75 54
artlv@free.fr
Facebook : ArtLV

Vous souhaitez apparaître dans le programme des manifestations & événements sur Tremblay-les-Villages, contactez la mairie au 02 37 65 28 18.



Naissances

Aaron BOULAY, né le 15 juin 2017
 Julia BIENNE, née le 1^{er} juillet 2017
 Noa DELORME, né le 03 juillet 2017
 Stella MORENO PANNOZZO, née le 12 juillet 2017
 Silvio SEDJAI, né le 12 juillet 2017
 Ewen MALVILLE LECOINTRE, né le 19 juillet 2017
 Maxence BRETÉCHÉ, né le 27 juillet 2017
 Aloys MIGUENEAU, né le 12 août 2017
 Léna TENIN, née le 23 août 2017
 Anna DROUIN, née le 23 août 2017
 Erwan VADEBLÉ, né le 13 septembre 2017
 Louna CAVOLEAU, née le 20 septembre 2017
 Arsène AMORIM, né le 23 septembre 2017
 Faustine DELPLANCHE, née le 03 octobre 2017



Mariages

Nicolas BARITEAU & Marie-Amélie FLOQUET
 Thomas GILBERT & Charlene LEBLANC
 Stéphane SIMON & Virginie SIGNORET
 Pascal LE PAIH & Isabelle SAVIGNY
 Mathieu RIECHLING & Hélène ARNAUD
 Jérôme BIZIEN & Annie KATOKA
 Ludovic NIEL & Melissa BOUYÉ
 Hervé BABEL & Laëtitia CHEVALIER
 Yvon GAYE & Emmanuelle MAGOARIEC
 Frédéric ZEIGIN & Marion GRATTON
 Sébastien HUET & Delphine MOUSSEAU



Décès

Patrick WEEXSTEEN, décédé le 24 mai 2017
 Serge MIRZAYANTZ, décédé le 2 juin 2017
 Stéphane AUBRY, décédé le 3 juin 2017
 Odette CHAUVIN, épouse GARNIER décédée le 1^{er} juillet 2017
 Noa MERY, décédé le 5 juillet 2017
 Odile JOULIA, épouse MERCIER décédée le 10 juillet 2017
 Gilbert MARCAULT, décédé le 28 juillet 2017
 René RENARD, décédé le 25 juillet 2017
 Paulette GAREL, décédée le 1^{er} août 2017
 Claude GEINS, le 23 août 2017
 Maria DA SILVA FREITAS, décédée le 27 août 2017
 Thierry FOUCAUD, décédé le 4 septembre 2017
 René GARNIER, décédé le 4 septembre 2017
 Francine GOUGET, décédée le 12 octobre 2017
 Eve LEBIHAN, décédée le 16 novembre 2017

INFO DERNIÈRE MINUTE



Dans le but de financer des sorties scolaires, l'APE lance une opération de recyclage de papier. Tous les habitants sont invités à apporter leurs papiers lors des permanences des 16 décembre, 20 janvier et 17 février qui se tiendront à la mairie de Tremblay-les-Villages.

MERCI POUR NOS ENFANTS !

les infos PRATIQUES

Mairie / 02 37 65 28 18
 ouverte tous les matins de 8h30 à 12h15

SIVOM / 02 37 65 28 35
 rue de la Croix Blanche
 du lundi au vendredi de 9h à 12h
 (sonner au portail de l'école maternelle)

École Maternelle / 02 37 65 24 10
École Élémentaire / 02 37 65 32 19

Bibliothèque / 02 37 65 23 65
 lundi 11h-12h / Mardi 16h15 - 18h15
 Mercredi 16h-17h / Jeudi 16h15 - 18h15
 Vendredi 16h - 17h30 / Samedi 10h - 12h30

Centre de Loisirs / 02 37 65 35 99

Cabinet médical
 Médecin 02 37 65 28 04
 Dentistes 02 37 65 25 83
 Kinésithérapeutes 02 37 65 23 66
 Infirmiers 02 37 65 22 60
 Podologue 06 24 40 07 75
 Psychologue 07 69 81 83 82
 Psychomotricien 06 67 65 11 90
 Ergothérapeute 06 64 78 20 16

Pharmacie de Tremblay-les-Villages
 02 37 65 22 73

Comité des Voisins Vigilants
 Michel Prévost / 06 07 97 98 94

**Gendarmerie de
Châteauneuf-en-Thymerais**
 02 37 51 60 25

Pompiers / 18 - SAMU / 15

**Infos Transport à la demande,
Déchets, Assainissement**
 Agglo du Pays de Dreux 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

Eau / 02 37 65 28 18
 ou votre maire délégué

Permanence CCAS
 le 1^{er} lundi de chaque mois,
 de 16h30 à 19h, couplée avec un
 accueil administratif en mairie

Assistance sociale Conseil départemental
 Les 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} mardi de chaque
 mois de 9h30 à 12h à la maison
 des services.

Médecin PMI
 Les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois
 de 10h à 12h à la maison des services.

Permanence Mission Locale
 Un mercredi sur deux
 de 9h30 à 12h en mairie.